



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 11 janvier 2011

## Agenda

### Lundi 17 janvier

-15h00 : **Jean-David LEVITTE** :  
« *La diplomatie aujourd'hui* ».  
-Comité secret.

### Lundi 24 janvier

-15h00 : **Alain BESANÇON** :  
« *La religion de Gustave Flaubert* ».

### Lundi 31 janvier

-15h00 : **André VACHERON** :  
« *La fin de vie et l'euthanasie* ».

### Lundi 7 février

--12h30 : réunion de la section  
Économie politique, statistique et  
finances, salle 3.

-15h00 : élection au fauteuil V  
(section Histoire et Géographie)

-**Pierre MAZEAUD** : « *L'intérêt général* ».

### Lundi 14 février

-15h00 : **François d'ORCIVAL** :  
« *Élection et pouvoirs du  
président de la République depuis  
1848* ».

### Lundi 28 février

-15h00 : **Thierry de MONT-  
BRIAL** : « *Qu'est-ce qu'un "think-  
tank" ?* ».

### Lundi 7 mars

--12h30 : réunion de la section  
Économie politique, statistique et  
finances, salle 3.

-15h00 : **Xavier DARCOS** :  
« *Qu'est-ce qu'une politique  
culturelle à l'étranger ?* »

### Lundi 14 mars

-15h00 : **Jacques de LARO-  
SIÈRE** : « *Le hasard moral* ».

### Lundi 21 mars

-9h30 : réunion de la section  
Économie politique, statistique et  
finances.

-15h00 : **Pierre DELVOLVÉ** :  
« *Administration et justice* ».

### Lundi 28 mars

-15h00 : **Jean-Claude TRI-  
CHET** : [titre en attente].

## Séance du lundi 10 janvier

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 20 décembre 2010, le président **Jean Mesnard** a cédé son fauteuil à son confrère **Jean Baechler**, qui lui succède à la présidence de l'Académie, avant que celui-ci n'appelât au fauteuil du vice-président **Marianne Bastid-Bruguière**, élue le lundi 20 décembre dernier. Avec **Xavier Darcos** prenant ses fonctions de secrétaire perpétuel, c'est un Bureau profondément renouvelé qui siège désormais à la tribune de l'Académie.

Il a été procédé à un dépôt d'ouvrage. **Marcel Boiteux** a présenté à ses confrères l'ouvrage qu'il a préfacé, *Énergie – économie et politiques* (Bruxelles, De Boeck, 2010, 779 pages) de Jean-Pierre Hansen et Jacques Percebois, avec un avant-propos de Jean Tirole.

Le président **Jean Baechler** a ensuite fait une brève intervention liminaire pour présenter l'esprit dans lequel il avait conçu le programme des communications hebdomadaires de l'année 2011, regroupées sous le titre "*Les entretiens de l'Académie*".

Le président a passé la parole à son confrère **Rémi Brague**, membre de la section Philosophie, qui a traité de la question de « *La légitimité de l'humain* », indiquant qu'il ne s'agissait pas d'une question nouvelle : « *Elle affleure dans les mythologies et les gnosés, au confluent de la philosophie et de la religion, sous un triple aspect : fallait-il créer une espèce aussi audacieuse, voire aussi méchante envers les autres, que ne l'est l'homme ? L'homme est-il vraiment à sa place sur cette terre, ou y est-il tombé ? Fallait-il que l'intellect qui est le propre de l'homme se trouvât dans la matière, produisant un mixte impur de chair et d'esprit ?* ». L'examen radical de ces questions a amené l'orateur à s'interroger : « *À supposer que l'humanité disparaisse, serait-ce un mal ?* », puis à établir que « *nous n'avons guère d'arguments moraux qui justifieraient la poursuite de l'aventure humaine* ». In fine, c'est à un constat d'échec de la philosophie pratique moderne qu'est arrivé Rémi Brague : « *Cette pensée a cherché à bâtir sur son propre sol, en excluant tout ce qui transcende l'humain, nature ou Dieu. Elle se prive ainsi de tout point d'Archimède. Cette exclusion la rend incapable de porter un jugement sur la valeur même de l'humain.* »

À l'issue de son exposé, **Rémi Brague** a répondu aux questions que lui ont posées **Bernard d'Espagnat**, **Alain Besançon**, **Chantal Delsol**, **Thierry de Montbrial**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Pierre Delvolvé**, **François d'Orcival** et **Mireille Delmas-Marty**.

## In Memoriam

**Claude Reymond**, correspondant de l'Académie (section Législation, Droit public et Jurisprudence), élu en 2001, est décédé le dimanche 2 janvier 2011, à Lausanne, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Universitaire et avocat, Claude Reymond était professeur honoraire de l'Université de Lausanne et ancien professeur associé à la Faculté de Droit de l'Université de Genève.



\* Les "*Entretiens de l'Académie*" seront disponibles tout au long de l'année sur le site de l'Académie ([www.asmp.fr](http://www.asmp.fr)) et sur la webradio Canalacadémie, qui diffuse dès à présent l'interview de Jean Baechler présentant le programme de l'année ([www.canalacademie.com/spip.php?article6427](http://www.canalacademie.com/spip.php?article6427)).

## Dans la presse et sur les ondes

- **Jacques de Larosière** : « "Les trois autorités de supervision européenne auront besoin de leadership" L'Europe s'apprête à tester son nouveau système de supervision financière, inspiré des idées de Jacques de Larosière », dans *La Tribune* du vendredi 24 décembre. « Il a été décidé de créer trois Autorités pour les banques, les assurances et les marchés, destinées à renforcer et à mieux coordonner la régulation et la supervision financières. Elles seront chargées de transcrire les directives en termes techniques. Ceci est essentiel pour parvenir à un ensemble unifié des règles sur le plan européen : le "common rule-book". [...] Ces Autorités seront également chargées de résoudre les différends entre les superviseurs nationaux. C'est un véritable pouvoir de médiation. Elles seront chargées de renforcer la supervision, notamment pour les groupes transfrontaliers. »

- **Chantal Delsol** : « Contre la loi du désir », dans *Valeurs Actuelles* du jeudi 6 janvier. « Si l'on part du principe que tout est possible, accorder le mariage et la famille aux seuls couples hétérosexuels est discriminatoire. Hélas ! la nature est discriminante, elle prive par exemple les hommes de la capacité d'accoucher et les chats de la capacité d'aboyer. Naturellement, la vocation d'une loi civilisée consiste à compenser les injustices de la nature, ou de l'état de nature, où le fort écrase le faible. Justement, en ce qui concerne le mariage, la loi a pour but essentiel de protéger le faible : l'enfant. Il n'est donc pas imbécile de se demander ce que doit être la parentalité pour l'enfant. L'enfant, né de la différence sexuée (sinon, il n'y aurait très vite plus de monde du tout), n'a-t-il pas besoin d'une éducation à la différence ? "Il est de l'intérêt de l'enfant d'avoir deux protecteurs au lieu d'un seul", arguent les couples homosexuels, comme si tout était question de quantité et d'addition... »

## À lire

- « Libres points de vue d'Académiciens sur la biodiversité », publié par l'Académie des sciences le 7 juillet 2010. Ci-après, un extrait de la contribution de **Bertrand Saint-Sernin** : « Pourquoi certains voient-ils dans les biotechnologies – dans la production des OGM notamment – une atteinte à la biodiversité ? Pour une raison simple : les OGM se comportent comme les espèces sauvages ou cultivées de façon classique. Ils sont soumis à la "sélection naturelle" : si donc on fabrique un OGM qui, dans un environnement donné comportant tels types de prédateurs, jouit d'un avantage reproductif, cet OGM supplantera les organismes qui n'ont pas le même avantage que lui. C'est vrai des OGM comme de tous les organismes vivants : ils coopèrent avec leur environnement mais sont aussi en guerre avec d'autres êtres vivants. C'est pourquoi on ne peut pas prendre à l'égard des questions agricoles des positions idéologiques. Dès lors que l'on croit que la "sélection naturelle" ressemble à la "sélection artificielle" que les agriculteurs pratiquent depuis des millénaires, on doit juger au cas par cas les avantages et les inconvénients d'introduire sur telle terre telle variété, ou d'utiliser tels types d'engrais, chimiques ou biologiques. Le principe de précaution s'applique, mais de façon comparative. En effet, en agriculture, depuis toujours, on doit se protéger contre divers ennemis : l'humidité, le gel, la sécheresse, les prédateurs, etc. Il n'y a donc pas, d'un côté, une nature qui serait bonne et, de l'autre, des artifices humains qui seraient mauvais : l'agriculture, l'élevage, la médecine, l'enseignement, la politique, etc. sont des pratiques humaines inventées pour obtenir certains avantages et se prémunir contre certains dangers. Les biotechnologies ne font pas exception. Elles constituent l'étape contemporaine d'une histoire millénaire. »

- **Jacques de Larosière** : « L'avenir à long terme des pays "avancés" », discours prononcé à Genève le 18 novembre 2010, et « Monetary policy has played a major role in the run up to the financial crisis », discours prononcé le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à Columbia University. Ces deux discours seront disponibles prochainement sur le site de l'Académie.

## En bref

- Le samedi 8 janvier, **Marianne Bastid-Bruguière** a donné à l'Association philotechnique une conférence publique sur *La Chine et le monde d'aujourd'hui*.

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du droit des obligations » se réunira le vendredi 14 janvier à 9h30.

- Le groupe de travail que préside **Yvon Gattaz** sur « la formation en alternance » se réunira le lundi 28 février à 16h45.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 31 janvier ainsi que le lundi 14 mars 2011 à 16h30 en salle 4.